

COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 5 mars

Énergie, aménagement, agriculture : les mauvais choix régionaux face aux enjeux écologiques

A nouveau mobilisés en Commission Permanente, les élu.e.s du groupe Normandie Ecologie ont interpellé la majorité régionale sur de nombreux sujets majeurs : énergie, agriculture biologique, rénovation énergétique ou encore lutte contre l'artificialisation des sols. Point commun à tous ces sujets, l'action de la Région se cantonne bien souvent à de l'affichage et peine à trouver une traduction concrète et cohérente dans les politiques publiques mises en œuvre.

Ecologie de façade face aux enjeux du changement climatique !

Véronique Bérégovoy est tout d'abord intervenue sur la question des subventions aux associations de différentes filières et pôles de compétitivité auxquels la région alloue plus de 9 millions sur 3 ans, ce qui est une somme conséquente. Ainsi, elle a dénoncé l'approche écologique de façade des programmes d'actions principalement tournés sur la communication : *« Si la transition écologique se fait parfois une petite place dans ces documents, elle ne se cantonne qu'à de grandes intentions, sans objectifs chiffrés ni direction précise et sans indicateurs d'évaluations sur l'efficience de ces politiques ».*

Alors que le dernier rapport sur l'économie produit par le GIEC Normand, en novembre dernier, insiste sur la mise en place de politiques publiques mettant l'accent sur l'anticipation et l'adaptation de ces dernières, il n'y est fait aucune référence ni volonté à cet égard dans cette délibération. Et pourtant, la région, moteur du développement économique devrait investir de manière forte pour inciter à réduire les vulnérabilités de notre territoire. Pour ne citer qu'un exemple, le territoire de l'estuaire de la Seine où se situent de nombreuses entreprises et usines (dont nombre d'entre elles en site SEVESO) sera exposé aux submersions marines d'ici quelques années. *« Actuellement, pour répondre à cette problématique, rien de concret n'est mis en place. Il serait pertinent de développer un schéma d'adaptation des territoires en fonction de leur vulnérabilité »* a ainsi conclu l'élue de Seine-Maritime. La parfaite illustration de cette politique écologique de façade est à retrouver dans le programme d'action de l'association Normandie Energies, lequel entend *« promouvoir l'ensemble des énergies, quelle que soit leur source de production »*, comprenez continuer à soutenir le pétrole, le gaz, le nucléaire en même temps que les énergies renouvelables. *« On traite ici les énergies fossiles et les énergies renouvelables sur le même plan alors même que ces dernières doivent remplacer les premières »* a ainsi dénoncé **Véronique Bérégovoy** annonçant dans le même temps notre opposition à ce rapport.

L'aménagement du territoire face au risque d'artificialisation

Lors du vote des rapports relatifs à l'aménagement du territoire c'est **Laetitia Sanchez** qui est intervenue pour le groupe Normandie Ecologie. Plusieurs rapports ont retenu son attention, le premier concerné porte sur le financement d'une étude de stratégie habitat sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime. Celle-ci ayant pour objectif de produire au cours des 6 prochaines années 3717 logements sur 16 communes pour accueillir la main d'œuvre pour la construction et l'exploitation des nouveaux EPR de Penly. Alors que le chantier devrait accueillir jusqu'à 10 000 travailleurs, l'enjeu du logement est évidemment important. Dans un

territoire majoritairement rural, **Laetitia Sanchez** a interrogé sur le risque d'artificialisation : *« Comment concilier l'augmentation de l'offre de logement pour accueillir cet afflux de travailleurs et le maintien dans une trajectoire de Zéro Artificialisation Nette ? »*.

Laetitia Sanchez est ensuite intervenue pour saluer l'action du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine Maritime (CAUE 76). Cet organisme qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement voit certaines de ces antennes normandes faire face à d'importantes difficultés financières. Après la liquidation de la structure dans la Manche, c'est désormais celle de l'Orne qui se trouve menacée de dissolution. *« Ces structures fournissent un travail aussi riche que précis et doivent être davantage soutenues »* a ainsi appelé l'élue de l'Eure.

L'insuffisant soutien à l'Agriculture Biologique

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, le Président Hervé Morin a fait des annonces à la presse concernant une deuxième révision du dispositif Normandie Agriculture Investissement. En effet après une première révision en mars dernier visant à plafonner les subventions afin de permettre au dispositif d'aller à son terme, la Région se trouve finalement en position de rouvrir le robinet des subventions avec environ 30 millions d'euros disponibles. Une somme qu'elle entend allouer à des projets qui permettent une réelle adaptation au changement climatique ainsi qu'au développement d'une agriculture de qualité. Des annonces qui ont donc fait réagir **Rudy L'Orphelin** lors de cette Commission Permanente : *« Si la Région entend bien soutenir une production de qualité en Normandie, cela passera par le soutien de la filière bio qui ne représente jusqu'à présent que 3% du montant total d'aides allouées depuis la création de ce dispositif »*.

Rénovation énergétique et tiers financement

En fin de commission permanente **Laetitia Sanchez** est à nouveau intervenue, cette fois pour évoquer la rénovation énergétique des logements et notamment la question de son financement. *« Alors qu'il est urgent de massifier la rénovation énergétique des logements, le recours au tiers financement reste insuffisant, pourtant ce dispositif permet de lever une partie des freins financiers à une rénovation »* a-t-elle ainsi rappelé. Le tiers financement est un mécanisme d'aide qui permet de faire financer un chantier de rénovation énergétique par autrui. L'organisme tiers s'occupe à la fois de la réalisation des travaux, et de la mise à disposition de tout ou partie des ressources pécuniaires requises en se rémunérant grâce aux économies d'énergie obtenues suite aux travaux qui sont ainsi mesurées, et servent au remboursement progressif de tout ou partie de l'investissement.

Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez, Co-Président.e.s du groupe Normandie Écologie